

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, 5 juillet 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ELECTRABEL

Le Conseil d'Administration d'Electrabel réuni à Bruxelles ce 5 juillet 2012 s'inscrit en faux contre l'interprétation donnée par certains de la position communiquée par l'entreprise suite aux décisions du Conseil des Ministres restreint d'hier.

En aucun cas, la position d'Electrabel ne peut s'interpréter comme du « chantage ». Le Conseil insiste sur le fait qu'Electrabel est une entreprise industrielle engagée et responsable qui peut compter sur 7.000 collaborateurs dont la qualité du travail est reconnue. Les attaques récentes sur l'entreprise sont blessantes à leur égard et fondamentalement infondées.

La décision de fermer Doel 1 et Doel 2 est du ressort des pouvoirs publics, et ceci, même si arrêter l'exploitation d'outils industriels performants n'est pas le premier choix d'Electrabel.

PRESS ELECTRABEL

Anne-Sophie Hugé (fr)
☎ + 32 2 518 60 20

Sarah De Bruyn (nl)
☎ + 32 2 519 27 69

press@electrabel.com

www.electrabel.com

*Dit persbericht is ook
beschikbaar in het Nederlands.*

La position d'Electrabel est une position rationnelle. Il appartient à l'entreprise et les membres de son Conseil d'évaluer la rentabilité des investissements futurs. Prolonger Tihange 1 en respectant l'analyse de l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire, nécessite des investissements évalués à plus de 500 millions d'euros. Pour engager un tel budget, Electrabel a besoin d'une vision et de garanties de rentabilité à dix ans

Le Conseil d'Administration confirme qu'Electrabel se tient à la disposition du Gouvernement pour faire valoir son point de vue et obtenir la clarté absolue sur les éléments économiques.